Bureau météorologique.

Washington, 19 juillet — Indications pour la Louisiane—averses jeudi et probablement vendredi; vents variables.

TEMPERATURE

Du 19 juillet 1899.

Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 h. du matin....	72	22
Midi.....	92	33
3 P. M.....	94	34
6 P. M.....	90	32

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

JEUDI, 20 JUILLET 1899.

Madisonville—NEW CAMELIA, à 4 p m
Bayou Lafourche—CHICKASAW, à 5 p m
Bayou Sara—MABEL COMBEAUX, à 5 p m
Sunnyside et Bends—VALLEY QUEEN, à 5 p m

VENDREDI, 21 JUILLET 1899.

Bas du fleuve—GROVER CLEVELAND 11 am
Haut du fleuve—ST-JAMES, à 12 m
Madisonville—NEW CAMELIA, à 4 p m

BULLETIN FLUVIAL.

Nouvelle-Orléans, 19 juillet 1899.
L'étiage à 8 heures A. M.

Stations.	Pleine hauteur à la rive, pieds.	Ligne du danger, pieds.	Hauteur, pieds.	Changements dans les dernières 24 h.
St-Paul	.....	14	5 2	—0.2
Davenport	10	15	5.5	—0.4
St. Louis	32	30	20.6	—0.2
Cairo	44	45	20.0	- 0 6
Memphis	32	33	15.2	—0.5
Helena	43	42	22.9	—0.2
Vicksburg	44	45	23.1	*0.3
Barbres	.....	.....	18.6	*0.2
Rivière Rouge	.....	.....	20.5	*0.2
Nlle-Orléans	9	16	6.5	*0 1
Melville	.....	21	20.4	*0.1
Omaha	.....	15	12.3	0.0
Kansas City	.....	21	19.4	—0.6
Pittsburg	20	23	7.9	*1.1
Cincinnatti	45	50	7.1	0.0
Louisville	.....	28	3.9	*0.1
Nashville	.....	40	1.3	0 0
Chattanooga	33	33	1.9	*0.1
Fort Smith	.....	22	7.0	—0.1
Little Rock	.....	23	9 4	—1 6
Arthur City	.....	27	9.0	0.0
Fulton	20	28	9.3	—1.1
Shreveport	21	29	7.2	*0.2
Alexandria	22	33	4.2	*0.2
Camden	26	39	3.9	0 0
Monroe	.....	40	2.3	—0.1

PRONOSTIC

Le Mississippi, au-dessous de Vicksburg, la rivière Atchafalaya, et la rivière Ouachita au-dessous de Monroe, baisseront lentement, et la rivière Rouge, au-dessous de Shreveport, demeurera stationnaire pendant deux ou trois jours.

Athénée Louisianais.

CONCOURS DE 1899.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année:

Charles Gayarré et ses œuvres.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1900 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or et un prix de cinquante dollars en espèces.

L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le recto et les lignes. Ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

Le Secrétaire perpétuel,
BUS. ROUEN,
P. O. Box 735.
Nouvelle-Orléans.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVÉE.

No 1 fast line..... 7:05 p m
No 3 fast mail..... 7:40 a m
No 5 limited..... 8:30 p m
No 7 coast train, tous les jours, dimanche excepté. 8:55 a m
No 9 Coast train, lundi seulement..... 7:30 a m
No 11 Coast train, tous les jours, excepté dimanche et lundi..... 9:55 a m
No 13 Dimanche excursion, dimanche seulement..... 8:40 p m
No 15 Dimanche excursion, dimanche seulement..... 9:45 p m
No 17 Mercredi excursion, mercredi seulement..... 9:30 p m

DÉPART.

No 2 fast mail..... 7:45 p m
No 4 limited..... 11:15 a m
No 6 fast line..... 7:55 a m
No 8 coast train, tous les jours, dimanche excepté..... 4:00 p m
No 10 Coast train, tous les jours, dimanche excepté. 5:00 p m
No 12 Dimanche excursion, dimanche seulement..... 7:05 a m
No 14 Dimanche excursion, dimanche seulement..... 8:05 a m
No 16 Mercredi excursion, mercredi seulement..... 8:05 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVÉE.

No 1 limited..... 8:30 a m
No 3 fast mail..... 8:10 p m

DÉPART.

No 2 limited..... 7:30 p m
No 4..... 8:30 a m

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVÉE.

No 23 local mail..... 10:00 p m
No 3 Chicago limited..... 7:45 p m
No 2 Louisville and Cincinnati limited..... 7:45 p m
No 1 fast mail..... 8:30 a m
No 1 Louisville & Cincinnati 8:30 a m
McComb accomodation..... 9:30 a m

DÉPART.

No 24 local mail..... 7:00 a m
No 4 Chicago limited..... 9:00 a m
No 4 Louisville & Cincinnati limited..... 9:00 a m
No 2 fast mail..... 8:00 p m
No 2 Louisville & Cincinnati 8:00 p m
McComb accomodation..... 5:30 p m

YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY ROAD.

ARRIVÉE.

Memphis express..... 11:30 a m
Vicksburg express..... 5:30 p m
Baton Rouge accommodat'n 9:15 a m

DÉPART.

Memphis express..... 4:20 p m
Vicksburg express..... 8:15 a m
Baton Rouge accommodat'n 4:30 p m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVÉE.

Texas et Mexique express... 7:00 p m
California express..... 7:55 a m

DÉPART.

Texas et Mexique express.. 8:50 a m
California express..... 8:40 p m

TEXAS AND PACIFIC.

ARRIVÉE.

Fort Worth, Hot Springs et St Louis express..... 6:15 p m

DÉPART.

California express..... 8:15 a m

EAST LOUISIANA RAILROAD.

ARRIVÉE.

Du dépôt de la Queen and Crescent, rue Press. Tous les jours excepté dimanche.

ARRIVÉE.

No 7..... 8:05 a m

DÉPART.

No 8..... 4:00 p m

Excursion du dimanche.

ARRIVÉE.

No 5..... 7:45 p m

DÉPART.

No 6..... 7:45 a m

Excursion du Mercredi pour Covington seulement.

ARRIVÉE.

No 5..... 7:45 p m

DÉPART.

No 10..... 8:45 a m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVÉE.

Dimanche seulement.

Alger..... 7:35 p m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Alger..... 9:55 a m

Samedi et dimanche seulement.

Alger..... 9:55 a m

Tous les jours excepté dimanche.

Alger..... 6:40 p m

DÉPART.

Dimanche seulement.

Alger..... 8:00 a m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Alger..... 4:30 p m

Samedi et dimanche seulement.

Alger..... 5:30 p m

Tous les jours excepté dimanche.

Alger..... 8:00 a m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVÉE.

Tous les jours excepté dimanche.

De Belair et Shell Beach.... 9:10 a m

Dimanche seulement.

De Belair..... 7:00 a m
De Shell Beach..... 10.02 a m
Shell Beach..... 7:00 p m

DÉPART.

Tous les jours excepté dimanche.

Pour Belair et Shell Beach.. 4:10 p m

Dimanche seulement.

Shell Beach..... 5:30 a m
Shell Beach..... 8:00 a m
Belair..... 5:30 p m
Shell Beach..... 7:30 p m

Succession de Patrick J. Bourke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 57,814—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Wm H. Wright, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
18 juil—18 22 27 Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Klapper Vienna Steam Sausage Manufactory, Ltd.

Bien connue et depuis longtemps établie. La grande fabrique manufacturière, Nos 416 et 418 rue Serapure.

Bernard Ehlers et als vs la Klapper Vienna Steam Sausage Manufactory, Ltd. No 57,142—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE, Jas. A. Brennan, Encanteur—Bureau No 840 rue Gravier—Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 22 août 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, en vertu de et en obéissance à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, maintenant absent en congé, daté et signé le 18 juillet 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Rousseau, Tchoupitoulas, Serapure et Première, désigné par le numéro X 1, sur un devis fait par W. T. Thompson, voyer, daté du 30 mai 1860, annexé pour référence à un acte passé devant John T. Coffey, ci-devant notaire en cette ville, à la date susdite, d'après lequel devis ledit lot mesure vingt-neuf (29') pieds deux (2") pouces et quatre (4") lignes de face à la dite rue Serapure, sur cent vingt-cinq (125') pieds onze (11") pouces quatre (4") lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Tchoupitoulas, cent vingt-quatre (124') pieds deux (2") pouces trois (3") lignes de profondeur sur la ligne de côté opposé, la plus près de la rue Rousseau, et vingt-cinq (25') pieds sept (7") pouces et deux (2") lignes de largeur dans le fond, et étant borné par une allée ouvrant sur la rue Serapure neuf pieds et demi (9 1/2') de largeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, lesquels consistent du substantiel établissement de manufacture et résidence en briques à deux étages, connu comme le No 416 rue Serapure construit et spécialement adapté pour la fabrication de saucisses et viandes fumées.

Conditions—Comptant. Un dépôt de vingt pour cent au moment de la vente

Acte de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Les taxes de 1899 devant être payées par l'acquéreur.

20 juil—26 28 30—août 6 26 29

PAR LE CONSTABLE.

Gustav Seeger vs Mme L. A. Kernberger et son mari, Louis A. Kernberger.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 39,374. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon E. H. Dowsing, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, agissant pour l'Hon W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, absent en congé et contre Mme L. A. Kernberger, une des défenderesses dans cette affaire, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon bureau No 602 rue du Camp, entre Lafayette et Girod, le LUNDI 31 juillet 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—Un lot de meubles de maison et 2 miroirs. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux. ED. P. FOLEY,
Constable de la Première Cour de Cité.
20 juil—20 25 31

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession d'Edward F. Garland.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 58,428—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Rose Garland, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
20 juil—20 24 29 Greffier.

Succession de Mme Chas. Loebnitz.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,563 Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
PAUL O. GUERIN,
19 juil—19 23 28 Greffier.

Succession de Michel Drucovitch et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 42,103—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Frank Zengel, administrateur dans cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
19 juil—19 23 28 Greffier

Succession de Mme Annie Quintero, femme de Wm Gowland.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,834 Division E.—Attendu que George Gowland a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Annie Quintero, femme de Wm Gowland, décédée intestat; Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait par fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
15 juil—15 19 24 Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS.

Pollock & Hornheimer versus Louisiana Trading Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,159—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par James D. Weldon, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
20 juil—20 24 29 Greffier.

S. Hernsheim vs. Independent Cotton Oil Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 48,974—Division D Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par E. Steinhardt, receveur dans cette affaire, de ses recettes et débours pour le mois de juin 1899, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
Dinkelspiel et Hart, avocats.
19 juil—19 23 28

Dans l'affaire de John Baptiste Verges, un absent.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58,615—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Alice Verges, veuve de Hillario Guitert, curatrice dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
15 juil—15 19 24 Greffier

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Quantité de Propriétés de Valeur du Sixième District, dans l'Audubon Addition.

Benj. W. Kernan vs Crescent Land and Improvement Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 59,675.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 août 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Lots 5 et 6 dans l'ilet 32 (d'après l'assessement lots 23 et 24, dans l'ilet 254) borné par les rues Camp, Chestnut, Robert et Soniat, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Soniat, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, No 1021 rue Soniat.

Un certain lot de terre dans l'ilet No 255, borné par les rues Camp, Robert, Upperline et Chestnut, mesurant soixante pieds de face à la rue Camp, sur cent trente et un pieds six pouces de profondeur, priade la portion ouest de 6 lots, achetés par Mme M. Belloville de Amélia Delassise, par acte passé pardevant L. R. Kenny, notaire, le 6 mai 1852 et décrit dans un devis daté le 3 mai 1852, ladite portion de terre est aussi désignée comme lots No 6 et No 7 sur un plan dans le bureau du voyer de ville, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Camp, au lot No 11 et aussi fond du lot No 11, trente pieds par soixante pieds immédiatement au fond des lots No 8 et No 7.

Lots Nos 13, 14, 15, 16, 17 18, dans ledit borné par les rues Chastant Coliseé, Valence et Bordeaux, mesurant chacun vingt cinq pieds six pouces sur la rue Coliseé sur une profondeur de cent deux pieds. Maisons No 4716 et 4718 rue Coliseé.

Lot No 18, dans l'ilet No 171, borné par les rues Marengo, Laurel, Constance et Milan, mesurant vingt huit pieds dix pouces trois lignes sur la rue Marengo sur cent trente pieds de profondeur.

Lot No 4, dans l'ilet 301, borné par les rues Chestnut, Léontine, Valmont et Coliseé, mesurant trente et un pieds sur la rue Chestnut sur cent pieds de profondeur.

Lot No 2 dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Lyon et Upperline, mesurant trente pieds de face à la rue Camp sur cent vingt pieds de profondeur.

Lot No 16 dans l'ilet No 283, borné par les rues Clara Sixième, Magnolia et Washington, mesurant trente et un pieds sur la rue Clara par cent vingt et un pieds de profondeur.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur lesdites propriétés.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Dart et Kernan, avocat pour le plaignant.
14 juil—14 15 21 28—août 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée dans le Quatrième District.

Connue comme No 503 rue St André, entre les rues Rousseau et Fulton.

Frank W. Breedlove vs Mme Elizabeth Howard et son dit époux James Howard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,772—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 17 août 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre situé étant et se trouvant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St André, Rousseau, Ste Marie et Fulton, ledit morceau ou portion de terre ici transféré est désigné comme le No Un sur un dessin par C Uncas Lewis, député voyer de ville, daté le 28 janvier 1896, et annexé à un acte de vente passé pardevant James J. Woulfe, notaire, le 4 juin 1896, d'après lequel dessin ledit morceau ou portion de terre mesure trente quatre pieds un pouce et deux lignes de face à la rue St André, sur une profondeur et face à la rue Rousseau de soixante-cinq pieds, et une profondeur de soixante-trois pieds dix pouces sept lignes sur la ligne du côté le divisant du lot No Deux, et trente pieds de largeur sur la ligne du fond, ainsi que l'usage d'une allée divisant la propriété ici transférée du lot No Deux, d'après le susdit devis ledit morceau ou portion de terre ici transféré est pris du et forme partie du lot original désigné par la lettre B sur un certificat d'arpentage fait par H. W. W. Reynolds, ingénieur civil, daté le 6 août 1891, annexé à un acte passé pardevant J. C. Wenck, notaire, daté le 8 août 1891, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages à cela appartenant ou en quelque sorte en dépendant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—1° L'acquéreur devant payer comptant un montant suffisant pour faire face au paiement de cinq billets à recevoir, chacun pour la somme de $28, tirés par la défenderesse Mme Elisabeth Hennessey, femme de James Howard, daté le 4 juin 1896, et faits payables 32, 33, 34, 35 et 36 mois après leur date, et portant 8 0/0 d'intérêt par an de leur date jusqu'au paiement, aussi la somme de $12 39 pour taxes et $4 pour la copie de l'acte payé par le plaignant. 5 0/0 sur le montant agrégé du principal et intérêt demandé pour honoraires d'avocat, le coût et les frais de procès et vente et les taxes dues sur la propriété.

2° L'acquéreur, jusqu'au montant de son enchère, devant assumer le paiement de huit autres billets chacun pour le montant de $25, tirés par la défenderesse Mme Elisabeth Hennessey, femme de James Howard, datés le 4 juin 1896, faits payables respectivement 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43 et 44 mois après leur date, et portant intérêt de 8 0/0 par an de leur date jusqu'au paiement et garantis par hypothèque sur ladite propriété selon acte de J. J. Woulfe, notaire, le 4 juin 1896.

3° Et la balance du prix d'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.
J. C. Henriquez, avocat pour le plaignant.
14 juil—14 15 21 28—août 4 11 17

PAR LE CONSTABLE.

Pontchartrain Land Company, Limited, vs Martha Johnson.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 30,525—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans daté 16 juin 1899, j'ai saisi et le 31 juillet 1899, à midi, je vendrai à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne. La moitié de l'ilet 34 2, 7me district de la Nlle Orléans, Lne., près la rue Cambronne, lequel ilet est borné par les rues Cambronne, Mobile (anciennement Dixième), Nelson et Dante (anciennement Madison), la moitié de l'ilet mesurant 150 pieds plus ou moins, sur la rue Mobile, ou Dixième, et la rue Nelson, et 300 pieds plus ou moins sur la rue Cambronne, traversant de Mobile à la rue Nelson. Conditions—Comptant au moment de l'adjudication LEON MARTINY Constable,
29 juin—29—juil 6 13 20 27 31

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR Civile de District pour la paroisse d'Orléans Je certifie par le présent que le 30me jour de juin 1899 jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-après intitulée, dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

Dans l'affaire des mineurs E. H. D. George Beaudry et F. N. D. Maurice Beaudry vs l'Avocat de District, No 59,776.

Dans cette affaire, soumise pour adjudication, la cour considérant que la loi et l'évidence sont en faveur des plaignants leur donnant droit au décret demandé, et pour les raisons oralement assignées en cour ce jour.

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur des pétitionnaires Etienne Hyacinthe Daunoy George Beaudry et François Nicolas Daunoy Maurice Beaudry, ordonnant et décrétant que leur nom de famille soit changé de Beaudry à celui de Choppin et qu'ils soient à l'avenir nommés et connus comme Etienne Hyacinthe Daunoy George Choppin et François Nicolas Daunoy Maurice Choppin.

Jugement rendu et signé 3 juin 1899.

Signé: JOHN ST. PAUL, Juge.

En témoignage de quoi j'ai apposé ma signature et fixé le sceau de ladite cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce troisième jour de juillet en l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre vingt dix neuf.

(Sceau) F. J. TOURNILLON,
Député-Greffier.
16 juil—15f

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Immanuel Presbyterian Church vs Owen Riedy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 52,653—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 août 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Carondelet, Julie et St-Joseph, et mesurant soixante, vingt-cinq pieds à la rue Baronne, la même façade sur une allée de vingt pieds sur une profondeur entre lignes parallèles de cent cinquante-huit pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.
Mercer W. Patton, avocat pour la plaignante.

Mem: Le shérif toutefois, est autorisé par la plaignante d'annoncer que la plaignante acceptera jusqu'au montant de son jugement (de $3,300 avec 8 010 du 10 septembre 1897 jusqu'au paiement) un tiers ou plus comptant et la balance en billets de un et deux ans, portant intérêt au taux de 8 0/0 par an de la date de la vente jusqu'au paiement garantis par lien du vendeur et hypothèque spéciale avec toutes les clauses usuelles de sécurité relatives au transfert de la police d'assurance, 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès, etc.

23 juin—23 24 30—juillet 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur dans le Sixième District.

Formant l'encoignure des rues Arabella et St Denis. Dans l'ilet borné par lesdites rues, les rues St-Charles et Joseph.

Geo. H. Vennard vs Henry L. Garland, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,361—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 juillet 1899, à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances, à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue St Charles, les rues St Denis, Arabella et Joseph, désigné comme ilet No 64 sur le plan original de Hurtaville dressé par B. Buisson, voyer, le 17 mars 1837 et déposé en l'étude de Edward Barrett, ancien notaire, lesquels dits lots de terre sont désignés par les Nos six, sept et huit sur un plan et certificat d'arpentage fait par S. G. De l'Isle, voyer le 30 janvier 1893, annexé pour référence à un acte passé pardevant J. J. Woulfe, notaire de cette ville, le 4 avril 1893, ils sont contigus, et ont d'après le dit devis, les suivantes dimensions à savoir: Les lots six et sept mesurant chacun trente quatre pieds de face à la rue Arabella, trente quatre pieds de largeur sur la ligne du fond, sur les suivantes profondeurs: le lot No six a une profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot No cinq de cent trois pieds, huit pouces et deux lignes et une profondeur sur l'autre lignes de côté le séparant du lot No sept de cent deux pieds sept pouces et quatre lignes; le lot No sept a une profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot No six de cent deux pieds, sept pouces et quatre lignes et une profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No huit de cent un pieds six pouces et six lignes; le lot No huit formant l'encoignure des rues Arabella et St Denis et mesurant trente quatre pieds, cinq et trois cinquièmes de pouces de face à la rue Arabella la même largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot No sept de cent un pieds six pouces, et six lignes et une profondeur et façade sur la rue St Denis de cent pieds et six pouces.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Andrew H. Wilson, avocat pour le plaignant.
16 juin—16 23 30—juil 7 14 20

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur et Améliorée du Premier District.

Etant la bâtisse ardoisée à deux étages en briques,

Connue comme le nouveau No 832 (vieux No 239) rue Baronne, entre les rues Julie et St-Joseph.

Mme Frances E. Patton vs Mme Georgia J. Muney.

COUR CIVILE DE District pour la paroisse d'Orléans No. 59,420—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entres les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 juillet 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Carondelet, Julie et St-Joseph, et mesurant soixante, vingt-cinq pieds à la rue Baronne, la même façade sur une allée de vingt pieds sur une profondeur entre lignes parallèles de cent cinquante-huit pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.
Mercer W. Patton, avocat pour la plaignante.

Mem: Le shérif toutefois, est autorisé par la plaignante d'annoncer que la plaignante acceptera jusqu'au montant de son jugement (de $3,300 avec 8 010 du 10 septembre 1897 jusqu'au paiement) un tiers ou plus comptant et la balance en billets de un et deux ans, portant intérêt au taux de 8 0/0 par an de la date de la vente jusqu'au paiement garantis par lien du vendeur et hypothèque spéciale avec toutes les clauses usuelles de sécurité relatives au transfert de la police d'assurance, 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès, etc.

23 juin—23 24 30—juillet 7 14 21 27

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

W. A. Pollock Liquidating Commissioner Bank of North America, vs Mme Veuve Hodgins and Arthur Hodgins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,202—En vertu d'un writ de fieri facias contre Arthur Hodgins à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 juillet 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur, Arthur Hodgins, dans la succession de son défunt père, John S. Hodgins, ledit intérêt étant un huitième d'intérêt indivisé dans et à toute la propriété, qui composait autrefois ladite succession, tant argent et propriété mobilière et spécialement dans le stock de marchandises, et meubles de maison, effets et stocks dans la possession et entre les mains de Mme Alice Hodgins, veuve survivante de John S. Hodgins; et de plus, spécialement dans et à la suivante décrite propriété foncière, située dans la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages, à cela appartenant ou de quelque manière en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues White (maintenant Bassin) Benton (maintenant Franklin), Clio et Erato, et désigné par le No neuf de l'ilet 225, sur le plan de B. T. Nichols, architecte, daté le 27 février 1852, et déposé pour référence en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, le dit lot mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue White ou Bassin, sur une profondeur de cent douze pieds, onze pouces et cinq lignes entre lignes parallèles, étant la même propriété que le défunt John S. Hodgins acquit durant la communauté d'acquêts et gains qui existait entre lui et sa dite veuve, Mme Alice Hodgins, par achat de Mme Kate Sanders, (née Dooley) femme d'Arthur Bertish Sanders, par acte passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire le 5 mars 1881, enregistré dans le bureau des transferts, dans le livre 114, folio 242.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Lazarus et Lazarus, avocats pour le plaignant.
16 juin—16 17